

Offres aux salariés d'Orange Une arnaque sur toute la ligne

Montreuil, le 12/04/2018



Les négociations Offres aux salarié-e-s sont très mal engagées ! Pourtant les attentes des salarié-e-s étaient grandes, avec l'intégration de l'ensemble du catalogue Orange à la remise à 60%, notamment l'offre OPEN, offre détenue par 35 000 salariés. Mais aussi sur les nouvelles offres et services proposés par Orange à ses clients, comme par exemple Orange Bank. Force est de constater que la direction n'est pas venu avec les mêmes intentions, son objectif étant une nouvelle fois de faire des économie sur le dos du personnel en rognant sur leurs avantages.

Une arnaque sur toute la ligne!

A l'origine, l'accord relatif aux conditions d'accès des salariée-s d'Orange SA aux offres téléphoniques et internet fixes, négocié en 2014 n'avait qu'un seul but: supprimer les Lignes de Services à Forfait. L'entreprise a donc proposé une remise de 60 % sur certaines offres et 120 € de VOD annuels pour ceux qui abandonneraient la LSF. Aujourd'hui, la direction arrive à ses fins, puisque les salariée-s ayant opté pour la remise à 60 % sont plus nombreux que ceux ayant gardé la LSF.

Maintenant, elle s'attaque aux avantages salariés pour faire des économies.

Des économies sur le dos du personnel

En supprimant la subvention des terminaux mobile et la VOD, l'entreprise veut réaliser des économies. En effet la VOD oblige Orange à reverser les 2/3 du crédit VOD aux auteurs alors qu'offrir OCS ne lui coûterait rien.

Elle refuse d'étendre la remise à 60% pour OPEN, au prétexte que cela coûterait 26 millions d'€ à l'entreprise. Dans le même temps cela ne dérange pas la direction d'augmenter le dividende de 0.5 cts, ce qui coûtera à l'entreprise 133 millions d'€ soit 5 fois le coût supposé de la remise OPEN.

Alors que les salariés sont « les ambassadeurs » d'Orange, voilà comment la direction les traite.

Fédération CFDT – F3C Fédération CFE CGC Orang Fédération CGT FAPT Fédération FO COM Fédération SUD PTT

A Monsieur Stéphane RICHARD Président Directeur Général Orange 78 à 84 Rue Olivier de Serres 75505 Paris Cedex 15

Paris, le 3 avril 2018

Objet : Négociation de l'accord relatif aux conditions d'accès aux salarie-é-s d'Orange SA aux offres téléphoniques et internet fixe.

Monsieur le Président Directeur Général.

Nos organisations syndicales vous alertent sur la tournure que prennent les négociations sur les avantages aux salariés d'Orange SA.

En effet, les propositions de la direction, à ce jour, ne répondent pas aux attentes des salariés, pire elles sont inférieures à l'existant. L'entreprise souhaite notamment supprimer l'offre VOD à laquelle les salariés sont attachés pour y substituer un accès à OCS. Nous continuons à revendiquer que les offres soient accessibles à tou tes les salariés es du groupe et qu'une offre soit réservée aux retraitéses.

L'ensemble des organisations syndicales comptait sur ces négociations pour élargir et étoffer les offres aux salariés en ajoutant les nouveaux produits et services proposés par Orange à ses clients et notamment l'accès à Orange OPEN déjà revendiqué en 2014, ainsi que l'offre Orange Bank qui, à ce jour, ne propose plus aucun avantage aux salariés.

Nous tenons à rappeler que les salariés d'Orange sont les premiers « ambassadeurs » de l'entreprise et de ce fait, doivent pouvoir bénéficier d'offres avantageuses.

La prochaine séance de négociation ayant lieu le 4 avril 2018, nous vous demandons d'intervenir afin qu'elle reprenne sur de nouvelles bases plus favorables aux salariés.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'assurance de notre parfaite considération.

Madame Elisa MISTRAL CFDT – F3C

Monsieur Patrice SEURIN CFE CGC Orange Monsieur Cédric CARVALHO CGT FAPT

Madame Martine BAYARDMonsieur Ted BADINOSFO COMSUD PTT

Une démarche unitaire à l'initiative de la CGT

Face à cette situation intolérable, la CGT a proposé un courrier commun à l'attention du PDG d'Orange afin que cette négociation permette aux salariés de maintenir leurs avantages existant et bien évidemment de les étoffer. En effet l'entreprise veut supprimer le crédit VOD de

120 € pour le remplacer par

OCS, arrêter la subvention de 30% des terminaux mobiles pour les offres mini et Zen.

Suite à ce courrier commun la direction propose de maintenir 30 € (soit 5 films) de crédit VOD en plus de la gratuité d'OCS, ce qui est largement insuffisant.

Une prochaine séance négociation est prévue le 12 avril 2018.

Ensemble exigeons:

- La gratuité pour une offre au choix,
- Le maintien de la LSF pour ceux qui le désirent,
- La reconduction du crédit VOD de 120 €,
- La remise de 60% sur l'offre OPEN,
- La remise de 30% sur l'ensemble du catalogue pour les retraités,
- L'extension des avantages salariés à toutes les nouvelles offres et services d'Orange, comme Orange Bank.
- Remettre à disposition des salariés des logiciels de bureautique et antivirus.